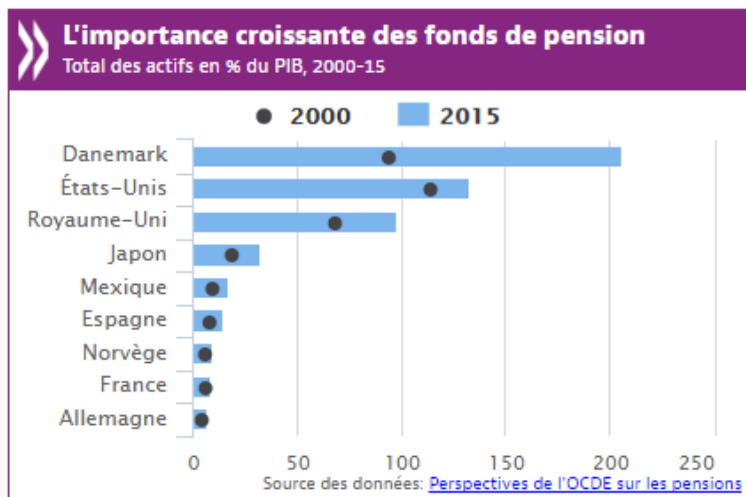


## Champ

Discours de synthèse sur le rapport « Perspectives de l'OCDE sur les pensions 2016 », mis en ligne le 5/12/2016, disponible sur le site internet de l'[OCDE](#)

## Contre-champ

A la sortie d'un rapport de ce type, le cabinet du Secrétaire général de l'OCDE propose une « synthèse opérationnelle » à destination des « décideurs »



Sous-entendu possible : il y a des marges de progression confortables pour une série de pays

## L'architecture des régimes privés de retraite par capitalisation doit être améliorée

« Les régimes à cotisations définies offrent des avantages dans le contexte actuel de vieillissement démographique et de faiblesse de la croissance et des taux d'intérêt, mais comme il appartient à chacun désormais de prendre davantage de risques et de responsabilités dans la gestion du financement de sa retraite, nous devons nous attacher à améliorer leur architecture », a indiqué le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría lors du lancement du rapport « Perspectives de l'OCDE sur les pensions 2016 » à Paris.

Discours sans adversaire : qui serait contre une amélioration ?

Une introduction en forme d'imposition de problématique

Faire sortir de la discussion un choix politique de premier ordre : l'abandon de la répartition

→ Consolider un sens commun technocratique

## Les principaux messages stratégiques de la publication sont les suivants :

1. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la fiscalité de l'épargne constituée en vue de la retraite est globalement avantageuse sur tout le cycle de vie, mais l'ampleur de l'avantage varie. Dans 20 pays de l'OCDE au moins, les avantages fiscaux attachés à l'épargne-retraite (en termes relatifs) augmentent en même temps que les revenus. Recourir à des subventions forfaitaires et équilibrer les cotisations pourraient aider à cibler l'assistance sur les individus à plus faible revenu et empêcher tout nouveau creusement des inégalités à la retraite.

1. Cibler l'assistance sur les pauvres : le « Filet social »

→ pour un Etat social résiduel ou minimal

2. Il est nécessaire que soit mis en place un cadre cohérent pour la retraite afin d'accompagner et d'encourager le recours à des produits de rente, qui peuvent aider les particuliers à atténuer les risques d'investissement et de longévité. Cependant, la plus grande complexité des produits accroît le besoin de conseils financiers appropriés et d'informations financières intelligibles pour que les consommateurs soient en mesure d'acquiescer des produits adaptés à leurs besoins. Elle montre bien, par ailleurs, la nécessité d'adapter le cadre réglementaire aux innovations observées dans la conception des produits et d'encourager une gestion des risques appropriée pour les contrats de rente.

2. Consolider le secteur financier et les métiers de consultants financiers

→ Susciter la demande, créer le besoin

3. Les responsables publics doivent s'assurer que les consommateurs bénéficient de conseils financiers appropriés en vue de leur retraite. Il convient de mettre en place des mesures permettant d'atténuer les conflits d'intérêts parmi les prestataires de conseils et de s'assurer qu'ils sont

3. Les « consommateurs » plutôt que les « ayants-droits »

<p>correctement qualifiés. Cela étant, il faut aussi veiller à ce que les conseils dispensés soient en permanence accessibles et abordables, le cas échéant en s'appuyant sur la technologie.</p>	<p><b>« Atténuer » et non pas supprimer, interdire ou réprimer les conflits d'intérêt</b></p>
<p>4. Le <b>manque de connaissances financières pose de sérieux problèmes dans la mesure où les personnes sont de plus en plus responsables de la gestion de leur patrimoine pour la retraite</b>. Il conviendrait d'assurer une éducation financière pour la planification de la retraite, et simultanément de mettre à la disposition de chacun des informations claires et concises sur la retraite, en les standardisant lorsque cela est possible (frais, performances des fonds, etc.). Tous les renseignements relatifs aux régimes individuels de retraite devraient être regroupés et pouvoir être utilisés à l'aide de calculatrices ou de simulateurs pour livrer un tableau plus clair de la situation de chacun.</p>	<p><b>4. Pédagogie financière : faire advenir l'individu néolibéral capitalisant individuellement son petit patrimoine</b></p> <p><b>Dans les milieux autorisés, on appelle ça « littéracie financière »</b></p>
<p>5. Dans les quatre pays de l'OCDE où il existe un régime de retraite distinct pour la fonction publique, les perspectives de pension future des fonctionnaires, mesurées en termes de taux de remplacement, sont supérieures de 20 points de pourcentage à celles du secteur privé pour une carrière complète. L'OCDE recommande de mettre en place un <b>cadre de retraite prévoyant l'application de règles identiques pour le secteur public et le secteur privé, ce qui ne manquerait pas de faciliter la mobilité professionnelle et d'accroître l'efficacité</b>.</p>	<p><b>5. Niveler par le bas les retraites du secteur public</b></p> <p><b>Ne pas évoquer les plus faibles salaires du secteur public dans cet « équilibre » à trouver</b></p>
<p>Pour plus d'informations sur <i>OECD Pensions Outlook 2016</i>, veuillez consulter : <a href="http://www.oecd.org/pensions/oecd-pensions-outlook.htm">www.oecd.org/pensions/oecd-pensions-outlook.htm</a> (rapport seulement disponible en anglais).</p> <p>Les journalistes sont invités à prendre contact avec <b>Pablo Antolin de la Division des affaires financières de l'OCDE (tél. : +33 (0)1 45 24 90 86)</b>.</p> <p><i>L'OCDE, qui collabore avec plus d'une centaine de pays, est un forum mondial sur l'action publique qui promeut des politiques susceptibles d'améliorer le <b>bien-être économique et social dans le monde entier</b>.</i></p>	<p><b>La langue de travail officielle de l'OCDE est aussi le français, mais le document ne se destine visiblement pas au grand public francophone</b></p> <p><b>C'est la Direction des affaires financières de l'OCDE qui traitent des retraites, et non pas la Direction des affaires sociales.</b></p> <p><b>En premier lieu ici, le « bien-être économique et social »... du secteur financier</b></p>